

<p><b>CAQ-240325</b></p> <p>UNIVERSITÉ DE MONCTON</p> <p><b>COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ</b></p> <p>Le 25 mars 2024</p> <p>par l'entremise de Microsoft Teams</p>
---

**PRÉSENCES**

Coulibaly, Lacina - Professeur	Edmundston	Lang, Mathieu - Professeur	Moncton
Dawes, Elizabeth - VRAEAP	U de M	LeBlanc, Matthieu - Vice-doyen	Moncton
Gagnon, Marie-Claude - Soutien acad	Shippagan	LeBlanc Roy, Sophie - GSEÉ, rétention	Moncton
Iancu, Horia-Daniel - Vice-doyen	Moncton	Poitras, Gérard - Doyen	Moncton
Kikpa Bio, Rose - Soutien académique	Edmundston	Tayo, Christian - Professeur	Edmundston
Laforge, Lauriane - Formation continue	U de M	Wheaton, Stéphanie – Registraire	Moncton

**ABSENCES**

Belliveau, Jérémy - Personne étudiante	Moncton	Toung, Germai Lesly - Personne étud.	Shippagan
Godin, Abby - Personne étudiante	Edmundston	Tremblay, Luc – Professeur (motivée)	Moncton
LeBlanc, Francis – VRAR/FESR	U de M		

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 33.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R : 01-CAQ-240325

Stéphanie Wheaton, appuyée par Gérard Poitras, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 01

unanime

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 JANVIER 2024**

R : 02-CAQ-240325

Matthieu LeBlanc, appuyé par Mathieu Lang, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 02

unanime

ADOPTÉE

#### 4. ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Étant donné que trois années se sont écoulées depuis l'adoption des recommandations au CGV et que le nouveau processus d'AQ est en vigueur, les rapports pour les deux programmes ci-dessous seront traités comme des rapports d'amélioration continue (dernière étape avant la prochaine évaluation), au lieu d'être traités comme des rapports finaux comme ils ont initialement été présentés.

Le CAQ se questionne sur la procédure à suivre dans l'éventualité où de l'information additionnelle pour les actions inscrites au rapport soit nécessaire, et ce, sans ralentir le processus. Pour ces deux programmes, le vice-doyen de la faculté, qui siège au CAQ, était en mesure de répondre aux questions.

Le rapport adopté sera soumis au SAC. Les actions additionnelles qui devront être prises par l'unité/école, le cas échéant, seront ajoutées dans la résolution.

##### 4.1. FASS\_017\_TRAD\_ALLE\_ESPA – RAPPORT FINAL DE SUIVI

###### R : 3 – CAQ-240325

À la suite de l'étude du rapport par le CAQ, aucune action additionnelle n'est recommandée au SAC.

Mathieu Lang, appuyé par Sophie Roy LeBlanc, propose :

« Que le Comité d'assurance de la qualité recommande au Sénat académique d'accepter le rapport d'amélioration continue des programmes en traduction à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-181208). »

Vote sur R : 03

unanime

ADOPTÉE

##### 4.2. FASS\_21\_BA MULT – RAPPORT FINAL DE SUIVI

###### R : 4 – CAQ-230325

Des explications additionnelles s'ajoutent aux actions prises pour les décisions suivantes :

###### G5

- Le comité réseau ne tient pas de rencontre mensuellement, mais communique par courriel pour discuter de différents sujets, dont la banque de cours et le partage de cours.

###### M4

- Les personnes étudiantes choisissent trois mineures. Le stage est optionnel. Il est difficile dans un programme comme celui-ci de l'imposer, car ce serait difficile de coordonner le tout.
- Les personnes étudiantes ont également accès à une expérience expérientielle par l'entremise de projets divers, dont le projet de mobilité internationale.
- Deux personnes ont choisi d'effectuer un stage recherche à Moncton.

###### M9

- L'équipe d'évaluation externe a suggéré une mention beaux-arts dans le cas où la personne étudiante choisirait trois mineures en beaux-arts (art dramatique, arts visuels, musique). Le vice-doyen de la faculté s'interroge sur cette suggestion et se demande pourquoi les beaux-arts et non les sciences humaines ou les sciences sociales. Les possibilités seraient indéfinies pour la création d'une mention.

- Il est préférable d’attendre la modification de la mineure en arts visuels et la création de nouvelles mineures avant de se pencher sur une mention beaux-arts.

À la suite de l’étude du rapport par le CAQ, aucune action additionnelle n’est recommandée au SAC.

Lacina Coulibaly, appuyé par Stéfanie Wheaton, propose :

« Que le Comité d’assurance de la qualité recommande au Sénat académique d’accepter le rapport d’amélioration continue du programme de B.A. multidisciplinaire à la suite de la mise en oeuvre des recommandations découlant de l’évaluation de ce programme (CGV-201205). »

Vote sur R : 04

unanime

ADOPTÉE

**5. CADRE D’ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUES – v8 (pages 11 à 19 - Politique) (pages 35 à 49 – Étapes du processus)**

La Vice-rectrice adjointe à l’enseignement et aux affaires professorales a apporté des modifications au cadre depuis la dernière réunion et fait un survol du rôle et des responsabilités de différentes personnes et instances impliquées dans le processus d’AQ.

Le cadre sera présenté au SAC du 5 avril 2024 afin de recueillir les commentaires des membres. Le cadre révisé, le cas échéant, sera soumis à la prochaine réunion du CAQ du 22 avril 2024 pour un dépôt final au SAC du 10 mai 2024.

**R : 5 – CAQ-230325**

Lauriane Laforge, appuyée par Gérard Poitras, propose :

Que le Comité d’assurance de la qualité recommande au Sénat académique d’accepter le Cadre d’assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques (v9 – 22 mars 2024).

Vote sur R : 05

unanime

ADOPTÉE

**6. PROCHAINE RÉUNION : 22 avril 2024 à 8 h 30**

Cette date est ajoutée au calendrier pour l’adoption du cadre après avoir recueilli les commentaires du SAC du 5 avril.

**7. CLÔTURE**

La séance est levée à 9 h 49.

Diane Savoie  
Secrétaire de réunion